

COMPTE RENDU

Conseil de la Vie Sociale du 18 octobre 2023

Dispositif d'**A**ccompagnement et de
Ressources Médico-Social ANDRE
BODEREAU

Personnes présentes à la réunion CVS du 18 octobre 2023

Représentants des personnes accueillies	USAGERS					
	Titulaires					
	Monsieur BENACER Nacer	Plateforme 0-11 ans	Présent			
	Madame GERARD-DELAUNAY Louane	Plateforme 12-15 ans	Présente			
	Monsieur GUELLE Valentin	Plateforme 12-15 ans	Présent			
	Monsieur ACHARD Ferdinand	Plateforme + 16 ans SJA	Présent			
	Monsieur ANGELIQUE Sacha	Plateforme + 16 ans SAMIR	Présent			
	Monsieur BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE Hadrien	Plateforme + 16 ans SAMIR	Présent			
	Monsieur BOUILLARD Enzo	Plateforme + 16 ans SAFIR/SESSAD	Excusé			
	Suppléants					
Familles						

Autres représentants	ASSOCIATION	
	Mme LOUVEAU Martine – Présidente de l'association	Présente
	Salariés	
	Madame GHARSALLI	Présente
	Consultatifs	
	Madame TARDIF Maire adjoint (Fleury sur Orne)	Excusée
	Monsieur FAUDAIS Florian – Maire Adjoint (Fleury sur Orne)	Excusé
	Madame HELARY	Présente
	Monsieur ALLIZARD	Présent
Personnes invitées		
	Monsieur TOURBILLON - Coordinateur Pédagogique	Présent
	Monsieur DETERS-Président APE	Absent
Accompagnants jeunes élus et invités		
	Madame BARBE Stéphanie	Présente
	Monsieur DESGROUAS David	Présent

I. VALIDATION DU PV DU CVS DU 7 JUIN 2023

- Approbation du PV du CVS du 7 juin 2023.
- Explication orale aux enfants de ce qu'il est un PV.

Il est échangé qu'une version plus facile à lire du compte rendu serait souhaitable.

Les professionnels accompagnent les enfants et jeunes dans la relecture du compte rendu avant le prochain CVS.

II. PRESENTATION DES NOUVEAUX REPRESENTANTS DES USAGERS ET QUESTIONS

▪ Présentation des élus :

Chaque enfant et jeune nouvellement élu a pris la parole pour se présenter.

▪ Questions des jeunes :

↳ Plateforme 0-11 ans :

❖ « *On demande à avoir des vélos* ».

Réponse du Directeur : Vous disposez déjà de vélos. Si vous en avez besoin d'autres, c'est possible d'étudier la question.

La Présidente de l'association ajoute que l'USEP a un dispositif « Savoir rouler en vélo ».

La présidente du CVS encourage à penser la mobilisation des familles par des dons éventuels de vélos, draisiniennes, par exemple.

↳ Plateforme 12-15 ans:

❖ « *Est-il possible de refaire les traçages du city stade car certaines lignes commencent à s'effacer ou sont abimées ?* »

Réponse du Directeur : Après une visite du city stade, j'ai pu constater que les lignes sont toujours visibles. Elles ne seront donc pas retracées.

❖ « *Est-il possible de refaire les bancs abimés ou de les repeindre ?* »

Plus précisément, un banc à côté de l'arbre et l'autre en face de l'entrée du bâtiment de la plateforme 12-15 ans sont abimés. Les jeunes disent vouloir le refaire en atelier avec Gilles.

Réponse du Directeur : C'est possible, il faut néanmoins se mettre en lien avec l'atelier ITM (Initiation aux Travaux Manuels) animé par Gilles LE PETIT qui peut avoir d'autres chantiers.

❖ « *Le banc de l'amitié est en cours de réalisation. Ça sera un banc mobile* ».

❖ « *On aimerait une bibliothèque et une salle de jeux de société car la salle de jeux est trop bruyante avec le baby-foot. On aimerait des livres différents et pour aller à la bibliothèque il faut sortir du D.A.Re* ».

Réponse du Directeur : Vous pouvez utiliser autrement la salle jeux de société qui est sur le bâtiment Jean Zay. A définir en équipe. Je tiens à vous dire que ça reste important d'aller dans les bibliothèques à l'extérieur.

❖ « *Le séjour en Espagne était bien* ».

❖ « *On a toujours les mêmes desserts à l'internat (fruits/compotes/yaourt), on voudrait autre chose. A l'internat, on aimeraient que les menus soient respectés et que les plateaux repas soient meilleurs* ».

Réponse de la Directrice adjointe : Jusqu'au 27 novembre 2023 nous avons un contrat avec le prestataire TRANSGOURMET qui élabore les menus et nous livre les denrées qui sont ensuite cuisinées sur place par l'équipe de cuisiniers du D.A.Re.

Nous allons reconduire ce contrat jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il est entendu qu'il faille diversifier les desserts, ça sera possible.

La prochaine réunion d'échange autour du contrat avec TRANSGOURMET est le 3 novembre 2023, ce sujet sera évoqué. Chacun a un avis différent sur la nourriture. Nous souhaitons que la grande majorité des enfants apprécient le repas et mangent équilibrés.

Nous ne prenons plus les fruits avec TRANSGOURMET depuis quelques mois, au bénéfice de fruits de saison, murs, livrés par un maraîcher local. La deuxième commission repas sera mise en place au 4^{eme} trimestre 2023.

❖ « *On aimeraient un grand préau, il est trop petit. On peut couvrir une partie du terrain de tennis ?* ».

Réponse du Directeur : Non ce n'est pas possible, ce n'est pas prévu dans les dépenses budgétaires.

❖ « *On aimeraient avoir une sonnerie pour faire comme au collège, notamment pour sonner la fin de la journée à 16h30* ».

Réponse du Directeur : Vous avez pu déjà poser cette question. Ça représente un coût financier. Ce n'est dans les priorités budgétaires.

❖ « *On aimeraient un terrain de pétanque* »

Réponse du Directeur : On avait déjà répondu à cette question lors du dernier CVS.

On peut ajouter qu'il y a un terrain de pétanque sur le parking de la résidence à l'entrée du D.A.Re, nous pouvons demander à la copropriété son accès.

↳ Plateforme + 16 ans :

❖ « *Peut-on installer des filets dans les buts du city stade car le ballon passe sur les côtés ?* »

Réponse du Directeur : On va regarder si cela est possible matériellement parlant mais aussi au niveau de la sécurité.

❖ « *Peut-on avoir des nouvelles assises et canapés dans la salle de pause de Massena ?* »

Réponse du Directeur : A étudier.

❖ « *Peut-on avoir un nouveau matériel de sport comme les altères ?* »

Réponse du Directeur : C'est une question à poser aux éducateurs sportifs.

❖ « *Peut-on avoir des animaux de compagnie à Caen et à Fleury sur Orne ? Pour leur parler, pour jouer avec eux, pour les nourrir.* »

Réponse du Directeur : Comme vous le savez, les animaux représentent aussi une contrainte (qui va s'en occuper le week-end par exemple ?). Il faut se rapprocher des associations qui peuvent mettre à disposition des animaux.

❖ « *Peut-on visiter le refuge des animaux ?* »

Réponse du Directeur : Oui c'est possible. Vous en parlez avec les éducateurs et les responsables de plateformes.

❖ « *Peut-on visiter le parc des Princes à Paris et peut-on voir un match à Paris ?* »

Réponse du Directeur : Oui c'est possible. Vous en parlez avec les éducateurs et les responsables de plateformes. Le coût sera à étudier.

❖ « *Peut-on faire des sorties et des séjours à l'étranger (Espagne, Portugal...) ?* »

Réponse du Directeur : Les séjours à l'étranger sont exceptionnels. Il faut comprendre aussi que les choix du D.A.Re peuvent évoluer.

❖ « *Peut-on avoir des correspondants étrangers ?* »

Réponse du Directeur : Oui c'est possible. C'est aussi possible d'avoir des correspondants en France.

❖ « *Avez-vous une date des travaux au G2 (Internat des plus de 16 ans) pour avoir une grande pièce (enlever la cheminée) ?* »

Réponse du Directeur : Je n'ai pas de date. C'est dépendant des travaux préalables (isolation, électricité, VMC).

❖ « *Peut-on faire une sortie Karting ?* »

Réponse du Directeur : Oui c'est possible. Vous en parlez avec les éducateurs et les responsables de plateformes. Le coût sera à étudier.

❖ « *Peut-on avoir un baby-foot au G2 ?* »

Réponse du Directeur : Il faut faire un sondage pour savoir si on peut enlever le billard pour remplacer.

❖ « *Peut-on réparer le billard ?* »

Réponse du Directeur : A voir à la suite du sondage que vous allez faire sur la demande de baby-foot.

❖ « *Peut-on changer la couleur des murs des chambres au G2 ?* »

Réponse du Directeur : Oui à la suite des travaux qui sont prévus.

❖ La représentante des salariés demande à ce que le chemin qui mène au parking des taxis soit regoudronné. Elle évoque les chutes possibles.

Réponse du Directeur : On a un devis qui est fait, il est à actualiser.

III. BILAN DE L'ETE 2023

La directrice adjointe réalise le bilan :

- ✓ 7 séjours organisés dont 1 séjour en Espagne.
- ✓ Une participation en qualité de bénévoles au Festival de Beauregard.

- ✓ 25 journées d'accueil pour des activités de loisirs ont été réalisées entre le 3 et le 21 juillet 2023 dont 2 journées de Théâtre organisées pour un groupe de plus de 16 ans.
- ✓ 28 enfants et jeunes ont été accueillis au titre du Répit entre le 17 juillet et le 25 août 2023.
- ✓ L'astreinte tenue par les cadres a été sollicitée pour 9 enfants sur la période estivale.
- ✓ 15 jeunes ont pu aller en accueil de loisirs ou en séjours de vacances (colonies).
- ✓ 10 jeunes ont été en stages, apprentissages ou CDD sur la période estivale.
- ✓ Nous avons fait un échange de locaux entre notre établissement et l'IME de Donville dans la Manche.
- ✓ Mise en place d'un partenariat avec l'Entreprise adaptée de l'Association APAJH14 pour que des jeunes de plus de 16 ans réalisent un stage encadré par un professionnel du D.A.Re sur une activité de conditionnement.

IV. POINT SUR LES EFFECTIFS USAGERS ET SUR LES RESSOURCES HUMAINES

Le Directeur communique les effectifs usagers :

- ✓ 195 jeunes au 21/9/2023. Nous sommes au-delà de notre agrément de 180 places.
- ✓ 5 jeunes sont accompagnés individuellement par un professionnel.
- ✓ 74 enfants/jeunes en modalité « SESSAD ».
- ✓ 96 jeunes en modalité « temps plein »
- ✓ 25 jeunes en modalité « temps séquentiel ».
- ✓ 17 jeunes accompagnés de plus de 20 ans.
- ✓ 43 jeunes bénéficient d'un accueil en hébergement. A ce jour, la majorité de jeunes accueillis en hébergement sont à temps partiel.

Le Directeur communique les mouvements du personnel :

On constate 13 mouvements du personnel depuis la dernière communication faite en CVS :

Sur la plateforme 0-11ans :

- ✓ Mélanie BROSSART MORSENT, éducatrice de jeunes enfants qui remplace Sylvie BERTHAULT.
- ✓ Une infirmière est en cours d'embauche pour remplacer Aude MIRANDAY.

Sur la plateforme 12-15 ans :

- ✓ Damien BOUGET, psychologue, a remplacé Manon SCHEPPERS.
- ✓ Erwan KOUTELE et Alexandre PEUDECŒUR ont remplacé Emilie MAS et Alice LEBOULANGER, éducatrices.

Sur la plateforme des plus de 16 ans :

- ✓ Brahim ACHACHE a remplacé Marine GONET, éducatrice.
- ✓ Sandrine MARY a remplacé Evelyne TANT, éducatrice.

Sur les services généraux et administratifs :

- ✓ Delphine FABRIE a remplacé Sophie FOUCHARD, comptable.

- ✓ Nous avons créé un poste d'informaticien à mi-temps : Bruno TAHILLARI.
- ✓ Rébecca ROCHER a remplacé Marie Françoise NJAYE comme gestionnaire de paye
- ✓ Jean Baptiste OLIVIER a remplacé Samuel RIGAUDIER comme cuisinier.
- ✓ Nathalie JEANNE GALODE a été embauchée comme chauffeur à la place de Sophie Valentin, qui a succédé à Daniel BRIDET comme agent d'entretien.
- ✓ Fanny DA SILVA a remplacé Françoise FERRY comme agent de service.

V. PROJET 2023-2024

↳ **Etats généraux du handicap** : prévu le 30 novembre 2023.

Cette année, en lien avec les Jeux Olympiques, le thème choisi pour les états généraux du handicap organisé à Caen sera LE SPORT.

10 enfants (5 enfants 0-11 ans et 5 enfants 12-15 ans) du D.A.Re vont bénéficier le 9 novembre 2023 d'une visite du Palais des Sports et le 30 novembre d'une participation à la journée. Ils constitueront avec 10 autres élèves d'une école de Caen deux équipes qui participeront à des épreuves le 30 novembre 2023.

↳ **Réunion parents/professionnels** : prévue au 1^{er} trimestre 2024.

Sur sollicitation des familles, la plateforme 12-15 ans et la plateforme plus de 16 ans vont organiser une réunion « parents/professionnels » comme elles peuvent s'organiser dans les collèges (sous forme de créneaux de RDV).

↳ **Carnaval** : prévu le vendredi 5 avril 2023 au D.A.Re. pour les enfants et les professionnels.

↳ **Olympiades** : prévues le vendredi 17 mai 2023 au D.A.Re.

↳ **Kermesse** : prévue en juin (date à déterminer) au D.A.Re.

Idée de faire une tenue des stands par « les grands » de plateforme + 16 ans et de solliciter également les familles comme bénévoles sur la journée.

↳ **Journée sur un voilier 3 mâts** : en cours de préparation, probablement prévue en mai 2023 pour un grand nombre d'enfants et jeunes du D.A.Re.

VI. ORGANISATION DES TRANSPORTS AU D.A.RE ANDRE BODEREAU

Le Directeur fait le choix de communiquer de manière détaillée l'organisation des transports au D.A.Re pour que les parents aient une visibilité de la gestion de nos transports pour en comprendre la complexité et nos réponses parfois apportées.

En qualité d'Etablissement Social et Médicosocial, nous avons pour obligation d'assurer les transports des enfants admis et leurs financements. Un choix a été fait au D.A.Re de dédier une partie du temps de travail d'un salarié à la gestion des transports en interne pour garantir une proximité et une écoute des besoins, au lieu d'externaliser la gestion de l'ensemble des transports à un prestataire extérieur.

Le choix actuel est de prendre l'enfant au domicile. Des établissements ont mis en place des points de regroupement par secteur.

Pour élaborer les tournées de transports collectifs, nous prenons en compte plusieurs paramètres :

- La durée des transports qui ne va pas au-delà de 1h30 par trajet, ce qui reste déjà conséquent.
- Le secteur géographique.

- L'emploi du temps individualisé de l'enfant.
- Les horaires des écoles (Ecole Viera Da Silva pour la plateforme 0-11 ans : 8h45).
- Les particularités d'enfants qui ne peuvent pas être ensemble dans les tournées.

Cette année, nous avons 11 tournées et des prises en charge individuelles (matin, midi et soir).

Nous avons une tournée avec des chauffeurs tournants avec un prestataire, ce qui est complexe.

Nous avons contractualisé avec 3 compagnies de taxis (entreprises locales et entrepreneurs indépendants) et nous avons 2 chauffeurs salariés du D.A.R.e.

Nous avons un rayonnement de 35km environ autour de Caen.

Depuis 2 années, nous constatons une grande complexité à organiser les transports. Quelques éléments :

- Augmentation de l'effectif d'usagers à transporter (en 2022 : **87** jeunes, en 2023 : **96**)
- Diminution de l'autonomie des jeunes à prendre les transports en commun.
- Augmentation des transports individuels.

Par exemple, on connaît un accroissement des prises en charge en libéral en raison du profil des jeunes enfants notifiés accueillis.

Nous accompagnons également des enfants qui présentent une situation dite complexe qui nécessite un transport individuel.

- Développement des modalités d'accompagnement par le D.A.Re (temps plein, temps séquentiel, SESSAD), ce qui a pour conséquence d'adapter l'emploi du temps de l'enfant à ses besoins et notamment pour les accueils à temps séquentiels. A ce jour les enfants viennent avant tout en fonction des besoins (matin, après-midi ou journée).
- Développement de l'accompagnement des enfants en modalité SESSAD sur des collectifs.
- Deux sites d'accompagnements (Fleury & Caen).
- Une circulation de moins en moins fluide sur Caen.

Même si nous essayons d'apporter des réponses singulières, le Directeur souligne une impossibilité grandissante à apporter des réponses individualisées aux demandes des familles : lieu de dépôt sur lieu de travail des parents, à l'école de l'enfant, en garderie, chez la nounou, chez les grands parents, lieux de dépôt différents d'un jour à l'autre (parents séparés, parents avec une activité professionnelle à horaires variables...), temps de transport conséquent (parents qui demandent à revoir la tournée pour diminuer la durée).

Il faut savoir que parfois les sociétés de taxis ne peuvent pas répondre à nos demandes car elles manquent de personnel.

Il faut souligner également que les horaires annoncés sont variables à 5/10 minutes en raison de l'absence de jeunes sur les tournées et/ou de la fluidité du trafic.

Le Directeur informe qu'à la marge parfois, des compagnies de taxi ne peuvent pas répondre à toutes les demandes et donc des parents peuvent être sollicités (une famille l'année dernière).

Cette évolution a des impacts budgétaires.

- Augmentation du nombre de kilomètres effectués par la flotte :
317 904 KM en 2022 contre 287 204 KM en 2021.
- Couplé à une augmentation du coût du carburant :
Effet financier : 32 163€ de carburant en 2021, 44 678€ en 2022.
- Augmentation du coût des transports avec les prestataires :

Entre 2021 et 2022, augmentation du coût prestataire de 6%. 149 620€ en 2021 contre 159 978€ en 2022.

En ce qui concerne les transports assurés par les parents, les règles seront les suivantes à partir de janvier 2024 :

- Si une proposition de transport est faite à la famille à laquelle elle n'adhère pas et si la famille fait le choix de transporter son enfant, elle ne sera pas remboursée.
- Si la demande émane du DARE André Bodereau et si la famille est d'accord, elle sera remboursée sur un tarif qui reste à confirmer par la CPAM. Plusieurs cas peuvent se présenter :
 - Transport du matin et du soir assuré par la famille : Remboursement d'1 aller-retour domicile-site du DARE.
 - Transport du matin ou du soir : Remboursement d'1 seul trajet domicile -DARE.
 - Transport pour se rendre à une prise en charge libéral dans la journée (prescrite par le DARE) : La famille qui vient chercher son enfant sur un site du DARE pour l'amener à une prise en charge et le ramener sur le site du DARE sera remboursée d'1 aller-retour entre le site du DARE et le lieu de prise en charge.
 - Transport pour se rendre à une prise en charge libéral dans la journée (prescrite par le DARE) et revenir au domicile : La famille qui vient chercher son enfant sur un site du DARE pour l'amener à une prise en charge et repartir à son domicile sera remboursée du trajet site du DARE-lieu de prise en charge et du trajet lieu de prise en charge-domicile.
- D'autres situations pourraient se présenter, elles seront étudiées sur un principe d'équité et dans le contexte et cadre donnés ci-dessus.

Pour se faire rembourser, les familles devront demander à la secrétaire ou au responsable de la plateforme le formulaire adéquate.

VII. QUESTIONS DES FAMILLES

- « *Y a-t-il une liste d'attente pour l'internat ?* »

Réponse du Directeur : Oui.

- « *Est-il possible d'avoir un annuaire des numéros de téléphone des professionnels à destination des parents et des jeunes, actualisés à chaque changement de professionnels ?* »
- *Est-il possible d'avoir un outil du style « Pronote » ou « école directe » qui permettrait aux parents, jeunes et professionnels d'avoir un visuel sur l'emploi du temps, l'équipe et les professionnels qui accompagnent le jeune, une boîte de dialogue, un outil d'informations (via des mails sur les informations importantes à connaître de la vie au D.A.Re), un espace documents administratifs (attestation de nuitées de la CAF, les ordonnances du médecin...), un espace projet de l'enfant...avec un accès sécurisé via un code ?*
- *Est-il possible d'avoir un mail pour chaque groupe (SJA, G1...) qui sera accessible et consultable par tous les professionnels du dit groupe afin que les parents puissent avoir des réponses notamment en cas d'absence de l'éducateur référent. Nous avons eu plusieurs fois le souci, nous avions fait un mail à l'éducateur qui était soit en temps partiel, soit en arrêt maladie, soit absent et nous n'avions aucun message en retour de notre mail. »*

Réponse du Directeur : Nous avons obtenu le financement afin de disposer d'un Dossier Unique Informatisé (DUI) qui sera aussi accessible aux familles et jeunes par l'intermédiaire d'un portail Web. Le début du déploiement de ce DUI est prévu fin d'année 2024. Pour les adresses mails par groupe, oui c'est à l'étude. L'Association a renforcé son service informatique avec l'embauche d'un informaticien en mai 2023. Il est mis à disposition du D.A.Re à mi-temps. La priorité est de fiabiliser et sécuriser le réseau actuel, ensuite différents projets pourront être portés dans ce sens.

- « *Je me permets de vous dire que le passage entre les barrières et le trottoir à côté de la pompe incendie, à l'entrée du D.A.Re n'est pas accessible aux fauteuils handicapés donc on est obligé de faire un grand tour pour passer au parking voiture mais avec du mal à passer car les trottoirs sont trop haut* ».

Réponse du Directeur : La demande a été faite auprès de la mairie. La demande a été prise en compte et les travaux sont réalisés en même temps que les travaux de voirie prévus dans la rue Serge Rouzière mi-octobre 2023.

- « *J'aimerai que le groupe de 0-11 ans accueille les enfants en période de petites et grandes vacances scolaires* ».

Réponse du Directeur : Un questionnaire a été remis aux familles récemment pour étudier notamment les besoins des familles sur la période des vacances.

Plusieurs autres sujets sont abordés :

Mme QUEYROI rencontre en amont de chaque CVS les représentants des jeunes pour préparer la réunion et aussi pour penser des projets. La direction est tout à fait d'accord que des projets se mettent en place, que les familles soient mobilisées (dons, compétences, ...) et qu'elles aient accès au site pour monter leur projet.

VIII. INFORMATIONS DIVERSES :

1. Contrôle de la chambre régionale des comptes.

Il s'agit d'un contrôle de l'Association gestionnaire La Ligue de l'enseignement de Normandie avec l'accent mis sur le D.A.Re.

Le contrôle est réalisé par un magistrat et un vérificateur. Ils demandent beaucoup d'informations et sont venus visiter le jeudi 12 octobre 2023.

Lors de la visite, ils ont réalisé un contrôle des dossiers des enfants/jeunes et des salariés. Ils ont souligné la bonne tenue de ces dossiers.

2. Evaluation « externe ».

Les Etablissements Sociaux et Médicosociaux sont soumis à l'évaluation qui est réalisée par un cabinet externe. Nous avons choisi le Cabinet SOËTE Conseils.

L'évaluation se base sur un référentiel de critères retenus et validés par la Haute Autorité de Santé (HAS). Lors de cette évaluation les professionnels, les enfants/jeunes et leurs familles sont rencontrés. L'évaluateur demande à voir les élus du CVS le vendredi 10/11/2023 de 14h30 à 15h15 (6 à 7 élus).

L'évaluation se découpe en 3 phases : Cadrage préparatoire, Echanges avec des usagers, professionnels et la gouvernance de l'établissement, Formalisation du rapport d'évaluation.

Le 13 octobre 2023, nous avons eu un premier retour de la phase 1. Le Directeur souligne que les interlocuteurs rencontrés lors de cette phase portent les valeurs suivantes : L'éducation populaire,

le respect de la diversité, la citoyenneté, la laïcité, le respect de la dignité, la singularité et l'émergence du libre arbitre.

3. Questionnaire à destination des familles.

La Directrice adjointe communique qu'un questionnaire a été remis aux familles pour étudier les besoins d'accueil relatifs aux mercredis, petites et grandes vacances, soirées et week-ends.

Les résultats seront communiqués lors du prochain CVS.

Prochain CVS :

Mercredi 27 mars 2024 de 14h à 16h au self de Fleury/Orne

Fait à Fleury-sur-Orne,

Le 8 décembre 2023

La Présidente du CVS

Madame Virginie QUEYROI

Pour joindre les représentants des parents :

Mme QUEYROI – présidente	06.68.48.54.71	Queyroi.v@outlook.fr
Mme OLIVE - élue	06.03.51.62.37	helene.le-goff@gmx.fr
M. ACHARD - élu	06.07.14.14.62	messageriedestan@hotmail.fr

Pour joindre l'association de parents du D.A.Re. André Bodereau:

M. DETERS - président	07.77.00.21.92	romdfs@live.fr
-----------------------	----------------	--

GLOSSAIRE

D.A.Re :	Dispositif d'Accompagnement et de Ressources
U.E.E :	Unité d'Enseignement Externalisée
I.M.E :	Institut Médico-Educatif
S.A.F.I.R :	Service d'Accompagnement à la Formation et à l'Insertion en Réseau
S.A.M.I.R :	Service d'Accompagnement à la Majorité vers Insertion Responsable
F.A.L.C :	Facile A Lire et à Comprendre
E.M.L:	Atelier Enseignement Ménager et Lingerie
A.T.C.A :	Atelier Technique de Créations Artisanales
S.J.A :	Service Jeunes Adultes
S.E.S.S.A.D :	Service d'Education Spéciales et de Soins Aux Domiciles
U.L.I.S :	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
D.R.A.C :	Direction Régionale des Affaires Culturelles
E.S.A.T :	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
P.P.A :	Projet Personnalisé d'Accompagnement
P.R.S :	Plan Régional de Santé
I.T.M :	Initiation aux Travaux Manuels
A.E.S.H :	Accompagnant des Elèves en Situation d'handicap
P.I.A.L :	Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé
A.I.P :	Atelier d'Insertion Professionnelle
ORS-CREAI :	Observatoire Régional de Santé-Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations
CPOM :	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
SYVEDAC :	Syndicat pour la Valorisation et l'Elimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise
G1 :	Groupe 1 Internat - 16 ans
G2 :	Groupe 2 Internat + 16 ans
HAS :	Haute Autorité de Santé